

Conseil municipal

(Art.22 du code d'administration communale)

Le conseil municipal de la commune de Malzéville se réunira, en séance ordinaire le :

Lundi 15 novembre 2021 à 19h

Salle polyvalente Michel Dinet

- Place François Mitterrand -

Les différentes questions inscrites à l'ordre du jour de cette séance sont :

- Délibération n°1 : Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal
- Délibération n°2 : 2ème campagne de subventions 2021 aux associations
- Délibération n°3 : Signature d'une convention de financement « Appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires »
- Délibération n°4 : Préfiguration d'une convention territoriale globale avec la Caisse d'allocations familiales de Meurthe-et-Moselle
- Délibération n°5 : Approbation de l'état d'assiette des coupes de bois pour l'exercice 2022
- Délibération n°6 : Attribution d'une prime au ravalement de façade obligatoire – 15 rue de Jéricho
- Délibération n°7 : Attribution d'une prime au ravalement de façade obligatoire – 19 rue de Jéricho
- Délibération n°8 : Attribution d'une prime au ravalement de façade obligatoire – 12 rue de la République
- Délibération n°9 : Pacte de gouvernance de la métropole du Grand Nancy
- Délibération n°10 : Rapport d'activité et de développement durable 2020 de la métropole du Grand Nancy
- Délibération n°11 : Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement de la métropole du Grand Nancy
- Délibération n°12 : Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de la métropole du Grand Nancy
- Information : Communication des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du CGCT
- Questions diverses

Malzéville, le 9 novembre 2021

Le Maire,

Bertrand KLING

